

Le 7 mars 2016

Crue de la Seine La Banque de France engagée dans l'exercice de gestion de crise

La Banque de France participe, les 7 et 8 mars 2016, à l'exercice de gestion de crise à ampleur européenne « EU Sequana 2016 », organisé du 7 au 18 mars par la Préfecture de Police et simulant une crue majeure en Ile-de-France. La Banque de France est partenaire de cette opération comme coordonnateur de la Place financière de Paris et testera par la même occasion son dispositif interne de gestion de crise.

L'exercice « EU Sequana 2016 », qui a reçu le soutien de l'Union européenne dans sa préparation et son financement, simule la montée des eaux de la Marne et de la Seine et leur débordement entraînant des inondations. Son objectif premier est de tester les réponses et la coordination des acteurs de la gestion de crise.

Dans ce contexte, la Banque de France testera six processus majeurs :

- > Distribution de la monnaie fiduciaire (l'alimentation des DAB et de la grande distribution),
- Gestion du système de paiement Target,
- > Traitement des autres systèmes de compensation,
- Injections de liquidités dans le cadre de la politique monétaire,
- Adjudications du Trésor,
- Sécurité de ses installations et de ses avoirs (stock d'or, billets).

Des collectivités territoriales à l'Union européenne via son Mécanisme Européen de Protection Civile, tous les niveaux de prise de décision seront sollicités et la chaîne des responsabilités sera testée dans son ensemble.

L'entraînement à la gestion de crise est une obligation légale, en application de la loi de modernisation de la Sécurité Civile de 2004 et du Code de la Défense (art L 1324-1 et R 1324-1).

Service de la Communication externe de la Banque de France : 01 42 92 39 00